

LISTE supplémentaire des Rapports qui doivent être faits au Lieutenant-Gouverneur. — Suite.

Date de la loi ou Résolution.	Officier ou Corporation, et nature du Rapport.	Autorité.	Page	Quand doit être fait le Rapport.
1857, 27 Mai....	<i>Asile des orphelins anglicans de Québec.</i> — Etat de ses immeubles (et états de ses recettes et dépenses, lorsqu'il en sera requis par l'une ou l'autre branche de la Législature).	20 ^e Vic., c. 186, sec. 6.	244	Annuellement.
1861, 18 Mai....	<i>La Société de Colonisation du Bas-Canada.</i> — Etat de l'argent, de la propriété mobilière et immobilière, et de la recette et de la dépense. (Institutions littéraires et d'éducation.)	24 Vic., c. 120, sec. 8.	367	Lorsque requis.
1852, 10 Nov....	<i>Collège McGill.</i> — Etat certifié (par le trésorier de l'institution royale pour l'avancement des connaissances) des recettes et des dépenses pour l'année écoulée.	16 Vic., c. 58, sec. 7.	213	Le 1 ^{er} Février.
1859, 4 Mai....	Dans ces états il sera fait un relevé de tous deniers reçus et de tous deniers placés sous l'autorité de cet acte.	22 Vic., (2 ^e ses.) c. 53, sec. 4.	178	
1852, 22 Avril..	<i>Les clercs paroissiens ou catéchistes St Viateur</i> — Compte de la propriété et des affaires, indiquant le montant du revenu provenant de la propriété possédée en vertu de cet acte, et comment elle a été acquise; nombre des membres, instituteurs et élèves, et cours d'instruction.	12 Vict., c. 144, sec. 9.	794	Lorsque requis.
1854, 18 Déc....	<i>Collège St. François.</i> — Un semblable rapport.	18 Vict., c. 55, sec. 8.	229	Annuellement.
1854, 18 D c....	<i>Collège Masson</i> — Un semblable rapport.	18 Vic., c. 56, sec. 8.	231	Do.
1855, 3 Avril....	<i>Société évangélique de la Grande Ligne.</i> — Un semblable rapport.	18 Vic., c. 71, sec. 4.	265	Do.
1855, 13 Avril..	<i>Collège de Monnoir.</i> — Un semblable rapport.	18 Vic., s. 73, sec. 4.	367	Do
1855, 19 Mai....	<i>Comité correspondant à Montréal, de l'Eglise coloniale, et la Société d'école</i> — Un semblable rapport, (propriété foncière seulement.)	18 Vict., c. 227, sec. 2.	975	Do.